

**NOTE DE SYNTHÈSE**  
**BUDGET PRIMITIF 2024**  
**BUDGET PRINCIPAL**

## Introduction

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année.

Ainsi, le budget primitif 2024 de la commune de Trois-Bassins fait apparaître les dépenses et recettes suivantes :

- En fonctionnement : 13 793 293,28 €
- En investissement : 14 677 535,03 €

Le budget 2024 s'établit comme suit :

## 1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

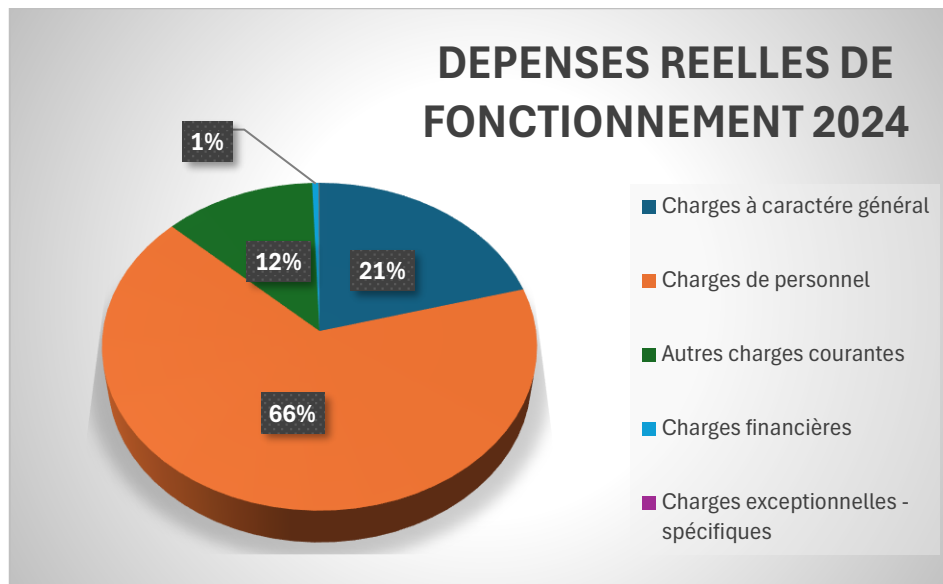
### 1-1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent pour l'exercice 2024 :

Mouvements budgétaires.....	13 793 93,28 €
- Opérations réelles.....	11 932 339,90 €
- Opérations d'ordre.....	1 860 953,38 €

Les dépenses réelles s'élèvent à 11 932 339,90 € soit une augmentation de 4,86% par rapport au budgeté de 2023. Le tableau ci-dessous récapitule ces dépenses :

Libellés	Rappel BP 2023	BP 2024	EVOLUTION	
			Montant	%
Charges à caractère général	2 330 298,29	2 476 510,00	146 211,71	6,27%
Charges de personnel	7 575 100,00	7 909 290,00	334 190,00	4,41%
Autres charges courantes	1 410 250,00	1 475 163,00	64 913,00	4,60%
Charges financières	47 217,04	61 376,90	14 159,86	29,99%
Charges exceptionnelles -spécifiques	10 900,00	5 000,00	-5 900,00	-54,13%
Dot. aux amortissements et provisions	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00%
<b>Total dépenses réelles fonctionnement</b>	<b>11 378 765,33</b>	<b>11 932 339,90</b>	<b>553 574,57</b>	<b>4,86%</b>



Les charges à caractère général qui regroupent les achats courants nécessaires au bon fonctionnement des services communaux connaissent une augmentation de 6,27% (+146 211,71 €). Cette hausse s'explique par :

- L'augmentation du coût de l'Energie (EDF, carburants) ;
- L'augmentation du coût des produits alimentaires ;
- Les opérations liées aux actions du PAT, de la case rurale et du dispositif de réussite éducative.

Les charges de personnel s'élèvent à 7.9M€ et évoluent de 4,41% par rapport au budget 2023 prenant en compte :

- Le glissement vieillesse technicité (GVT) ;
- L'impact de la revalorisation du point indice intervenu en 2023 ;
- L'augmentation de la part patronale du CNRACL et de l'indice majoré au 01/01/2024.

Ce poste reste le poste de dépenses le plus important, il représente 66.28% des dépenses réelles.

Les autres charges courantes augmentent de 4,60% (+64 913,00 €). Ces dépenses concernent principalement :

- Versement de subvention aux associations : 481 500 €
- Versement d'une subvention à la Caisse des écoles de Trois-Bassins : 100 000 €
- Versement d'une subvention au CCAS de Trois-Bassins : 530 000 €
- Contribution au SDIS : 174 505 €

### 1-2 Les recettes de fonctionnement

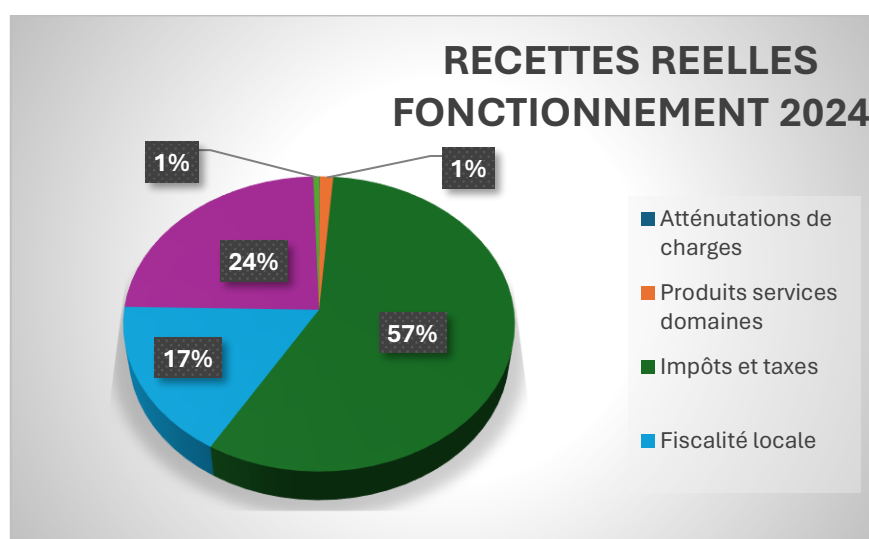
Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent pour l'exercice 2024 :

Mouvement budgétaires.....	13 793 293,28 €
- Opérations réelles.....	12 377 486,31 €
- Opérations d'ordres.....	116 050,10 €
- Résultat reporté.....	1 299 756,87 €

Accusé de réception en préfecture  
974-219740230-20240404-BP\_2024\_Princ-BF  
Date de télétransmission : 17/04/2024  
Date de réception préfecture : 17/04/2024

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 12 377 486,31 € soit une sensible augmentation de 0,45% (+ 55 974,77 €). Ci-dessous la décomposition des recettes réelles :

Libellés	Rappel BP 2023	BP 2024	EVOLUTION	
			Montant	%
Atténuations de charges	12 000,00	5 000,00	-7 000,00	-58,33%
Produits services domaines	154 000,00	154 000,00	0,00	0,00%
Impôts et taxes	6 650 475,00	7 085 509,31	435 034,31	6,54%
Fiscalité locale	1 901 235,93	2 079 000,00	177 764,07	9,35%
Dotations et participations	3 423 850,61	2 990 037,00	-433 813,61	-12,67%
Autres produits de gestion	179 950,00	63 940,00	-116 010,00	-64,47%
<b>Total recettes réelles fonctionnement</b>	<b>12 321 511,54</b>	<b>12 377 486,31</b>	<b>55 974,77</b>	<b>0,45%</b>



L'atténuation de charges correspond aux remboursements de la sécurité sociale liés aux arrêts maladies des agents de la commune.

Les produits de services et domaines restent stables à hauteur de 154 000 € pour 2024, ce poste comptabilise les ventes de repas de la restauration scolaire.

Les impôts et taxes qui enregistrent toutes les recettes liées à la taxe sur les carburants et à l'octroi mer augmentent de 6,54% (+435 034,31 €). Elles représentent 57% des recettes réelles de fonctionnement.

La fiscalité locale correspond aux recettes des impôts directs locaux (Taxes foncières et Taxe d'habitation) et à la taxe communale additionnelle aux droits de mutation, elle augmente de 9,35% (+177 764,07).

Les dotations et participations diminuent 12,67% (-433 813,61 €), ce poste enregistre :

- la dotation globale fonctionnement (Forfaitaire et DACOM) : 1 329 836 € (identique 2023)
- le FCTVA : 4 000 €
- participation de la CAF : 285 000 €
- remboursement de l'ASP : 800 000 €
- dotation aux communes pour les aménités rurales : 81 000 €

Les autres produits de gestion ont diminué de 64,47% (-116 010 €), ces recettes concernent les autorisations d'occupation temporaire.

### 1-3 Calcul de l'épargne

Au budget 2024, la commune de Trois-Bassins dégage une épargne de brute de 453 769,51 €. Cette dernière correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

Chaîne de l'épargne	2024
Recettes réelles de fonctionnement (a)	12 377 486,31
Dépenses réelles de fonctionnement (b) (hors travaux en régie)	11 862 339,90
<b>Epargne de gestion (c=a-b)</b>	<b>515 146,41</b>
Charges d'intérêt (d)	61 376,90
<b>Epargne Brute (e=c-d)</b>	<b>453 769,51</b>
Remboursement de la dette (f)	431 000,00
<b>Epargne nette (e-f)</b>	<b>22 769,51</b>

Après déduction du remboursement de la dette de 431 000 € de l'épargne brute, on obtient une épargne nette de 22 769,51 €, cet indicateur mesure l'épargne disponible pour le financement des équipements.

## 2- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il est lié aux projets de la commune de Trois Bassins à moyen et long terme.

### 2-1 Les dépenses d'investissement

Les dépenses de la section de d'investissement s'élèvent pour l'exercice 2024 :

Mouvements budgétaires.....	14 677 535,03 €
- Opérations réelles.....	12 410 008,81 €
- Opérations d'ordres.....	152 753,06 €
- Résultat antérieur.....	2 114 773,16 €

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 12 410 008,81 € soit une baisse de 31%. Ci-dessous la décomposition des dépenses réelles :

Libellés	Rappel BP 2023	BP 2024	EVOLUTION	
			Montant	%
Immobilisations incorporelles	633 277,81	895 435,55	262 157,74	41,40%
Immobilisations corporelles	1 983 460,09	2 253 965,68	270 505,59	13,64%
Immobilisations en cours	13 221 222,46	7 770 007,58	-5 451 214,88	-41,23%
Emprunts et dettes assimilés	600 000,00	431 000,00	-169 000,00	-28,17%
Autres immobilisation financières	500 000,00	0,00	-500 000,00	-100,00%
Opérations pour compte de tiers	1 046 261,10	1 059 600,00	13 338,90	1,27%
<b>Total dépenses réelles investissement</b>	<b>17 984 221,46</b>	<b>12 410 008,81</b>	<b>-5 574 212,65</b>	<b>-31,00%</b>

Les principales opérations sont présentées en annexe 2.

## 2-2 Les recettes d'investissement

Les recettes de la section de d'investissement s'élèvent pour l'exercice 2024 :

Mouvements budgétaires.....	14 677 535,03 €
- Opérations réelles.....	12 779 878,69 €
- Opérations d'ordres.....	1 897 656,34 €

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 12 779 878,69 € soit une baisse de 11,96%. Elles se décomposent comme suit :

Libellés	Rappel BP 2023	BP 2024	EVOLUTION	
			Montant	%
Subventions d'investissement reçues	10 656 784,58	7 127 822,69	-3 528 961,89	-33,11%
Dotations, fonds divers et réserves	1 915 981,75	3 560 000,00	1 644 018,25	85,81%
Produits de cession	897 489,79	1 032 456,00	134 966,21	15,04%
Opérations pour comptes de tiers	1 046 261,10	1 059 600,00	13 338,90	1,27%
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>14 516 517,22</b>	<b>12 779 878,69</b>	<b>-1 736 638,53</b>	<b>-11,96%</b>

Les subventions d'investissement reçues de 7.1M€ se décomposent comme suit :

Financeurs	Montant
Etat (DETR - DSIL)	1 475 930,11
FRDE	13 449,74
Région (PPR)	478 633,60
Département (PST)	1 902 141,40
Europe (Feader/feder)	3 257 667,84

Les dotations, fonds divers et réserves augmentent de 85,81%, ces recettes concernent :

- FCTVA : 1 450 000 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 960 000 €
- Taxe aménagement : 150 000 €